

ACTIONS DU MOIS

La Mission Locale reste ouverte tout l'été !

Il fait chaud ? Viens profiter de la clim... et pourquoi pas en profiter pour parler de ton avenir, de tes projets, de ta recherche d'emploi, de formation ou de tes démarches !

- 04/08 : Une nouvelle promotion pour les jeunes du collectif emploi formation du mois d'août.

Chaque mois, la Mission Locale organise un nouveau collectif de jeunes engagés ensemble pour construire leur avenir : 4 semaines d'ateliers diversifiés, d'expériences en immersion et de coaching réalisé par 2 animatrices.

- 19/08 : Atelier convivialité.

Un moment pour que les jeunes se retrouvent ensemble.

- Atelier Trouve Ton alternance.

- 04/08 : Atelier à 10h00 à la Mission Locale.

- 25/08 : Atelier à 10h00 à France Travail.

Tu recherches une alternance et as besoin d'aide ? Participe aux ateliers organisés par la Mission Locale et France Travail. Inscription en amont.

Suivez notre
actualité !



www.ml-vitry-le-francois.fr

**Vous souhaitez
participer à
une action ?
Contact :
03.26.72.10.79**

Avis aux employeurs :

La taxe d'apprentissage est un impôt destiné à financer les formations professionnelles.

Votre entreprise verse tous les mois via net entreprise, une partie de cette contribution dont vous payez le solde en mai de l'année suivante (Le 5 ou le 15 mai)

Vous pouvez ensuite sur la plateforme Soltéa, pour une partie de cette contribution, décider de sa destination en fléchant la Mission Locale.

Vous soutiendrez ainsi l'activité d'insertion professionnelle et sociale que la Mission Locale mène auprès des jeunes, en partenariat avec les acteurs économiques du territoire.

En quelques clics ! C'est 100 % en ligne, pendant la période officielle d'ouverture de la plateforme SOLTÉA (Caisse des Dépôts) : (du 26 mai au 21 août 2026 et du 3 septembre au 21 octobre 2026)

- Connectez-vous sur soltea.gouv.fr avec vos identifiants Net-entreprises
- Vérifiez que la Mission Locale est enregistrée auprès de SOLTÉA (par nom) et sélectionnez-la en indiquant son SIRET
- Validez votre choix pour lui attribuer votre solde

Vous remerciant d'avance de votre attention.

PERMANENCE DU MOIS

- Pargny / Saulx : 25/08 - Après-midi
- St Remy en Bouzemont : 21/08 - Matin
- Sermaize les Bains : 21/08 - Matin
- Thiéblemont-Farémont : 24/08 - Après-midi